

Paris, le

21 SEP. 2020

Monsieur le Ministre,

*Elu François Bayrou,*

Le Conseil des ministres du 3 septembre 2020 vous a nommé Haut-Commissaire au Plan et à la Prospective.

Je souhaite vous préciser le contenu de cette mission, dont je considère qu'elle doit être un élément clé du progrès de la décision publique et du débat démocratique en France.

Nous savons bien aujourd'hui que la planification au sens chiffré, impératif, fixant des objectifs domaine par domaine de la production nationale, qui était la règle lorsque le Commissariat général au Plan a été créé après la Libération de notre pays, n'est plus adaptée à notre temps.

Toutefois, je considère que la prise en compte du long terme est pour notre temps une impérieuse obligation. Elle a été, ces dernières décennies, trop absente des mécanismes de la décision publique.

Nous nous sommes très souvent entretenus de cette carence. Je connais donc votre engagement tenace sur ce sujet de renouvellement de notre vie démocratique.

La mission que je vous confie est précisément celle-là : faire entrer dans la réflexion des acteurs publics et dans le débat public les questions, la conscience des risques et des chances que notre époque et ses évolutions offrent à la société et à l'Etat.

Je souhaite que vous puissiez éclairer les choix collectifs que la Nation aura à prendre pour maintenir ou reconstruire sa souveraineté et une autonomie européenne face à l'impact des évolutions démographiques, à la grande transition écologique et aux bouleversements du numérique et de la recomposition des chaînes de valeur mondiales.

La question des inégalités devra tout particulièrement être appréhendée dans ce contexte.

Monsieur François BAYROU  
Ancien ministre  
Haut-Commissaire au Plan et à la Prospective

Ces différents travaux devront à chaque fois articuler les enjeux nationaux avec ceux qui se posent à l'échelon européen.

Comme Président de la République, porteur des intérêts de long terme de la Nation, et avec le gouvernement, je compte sur votre action pour fédérer les différentes instances de réflexion stratégique qu'un décret du Premier ministre a placé auprès de vous.

Le monde intellectuel et académique ainsi que l'ensemble des associations, organisations professionnelles, syndicats et partis politiques contribueront utilement à vos réflexions. Les différents ministres et leurs administrations vous apporteront tout le concours nécessaire.

Le Parlement et ses commissions, comme le Conseil Économique Social et Environnemental seront, à n'en pas douter, des interlocuteurs précieux pour votre travail.

Je vous remercie de me rendre compte ainsi qu'au Premier Ministre, à intervalles réguliers, de l'évolution de votre action, et je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*en confiance,*



Emmanuel MACRON